



COMMUNIQUÉ

L'intersyndicale appelle à la grève reconductible à partir du mardi 13 septembre. Force est de constater que près de 5 mois après la suspension du mouvement d'avril, le gouvernement n'a toujours pas pris la mesure de la situation de Mayotte.

Le sous-investissement chronique gangrène le système éducatif à Mayotte, 4000 euros par élève au lieu de 8000 en métropole et des constructions scolaires qui ne suivent pas le rythme de la poussée démographique.

La mise en place d'une prime de 5 mois pour les contractuels arrivant sur le département ne résoudra pas la crise de recrutement d'autant qu'elle crée une nouvelle catégorie de contractuels sans aucune garantie pour pérenniser leur présence.

Le gouvernement ne prend toujours pas en compte l'ancienneté générale de service dans le reclassement des instituteurs de la CDM intégrés dans la fonction publique de l'État. Le MEN doit confirmer ses intentions en précisant les modalités qu'il entend mettre en place pour reprendre en compte l'ancienneté de ses agents par les lois de 2001 et 2003.

En ce qui concerne l'attractivité, le gouvernement n'a pas non plus donné de précisions sur l'application de nos revendications, qu'il connaît et qu'il avait 4 mois pour satisfaire. Il doit le faire très vite.

Pour rappel, il s'agit, pour Bercy de confirmer clairement la mise en place d'un dégrèvement fiscal sur les IE. Le MEN doit nous préciser comment il entend mettre en place l'accélération de carrière pour ses agents affectés à Mayotte. Et enfin la Fonction Publique doit assouplir les conditions d'attribution de l'indemnité de déménagement.

Pour toutes ces raisons, le mouvement suspendu en avril dernier reprendra le mardi 13 septembre prochain.

Fait à Mamoudzou, le 10 septembre 2016